

Avis aux étudiants de la 2^{ème} année 2022-2023

Dans le cadre de la reforme des études médicales, un stage d'immersion en médecine sociale est instauré pour validation en fin de la 2^{ème} année durant une période de 3 semaines.

Les étudiants de la 2^{ème} année sont tenus à passer ce stage dans les centres de santé en deux périodes :

- Pour les Admis de la 1^{ère} session du **20 Juin 2023 au 08 Juillet 2023**
- Pour les admis de la 2^{ème} session du **11 Juillet 2023 au 30 Juillet 2023**

Les étudiants doivent **obligatoirement** effectuer leur choix de la délégation du ministère de la santé pour le stage d'immersion en médecine sociale et ce sur le **service ESCO**.

Les objectifs de ce stage seront livrés au centre d'accueil le Mois de **juin 2023**. **La validation** de fin stage devra être déposée au centre d'accueil à partir du **Septembre**. **Le rapport** devra être envoyé par email (**format pdf**) à l'adresse : **stages.fmpm@uca.ac.ma**